



Botanique Après quatre ans de travail, les herbiers de Jean-Jacques Rousseau ont été entièrement numérisés. » 27



Scientifiques malmenés sur le réseau social X

Enjeux Depuis la pandémie, les menaces de mort visant la communauté scientifique se sont estompées, mais atteignent via X d'autres porteurs de mauvaises nouvelles, les climatologues. » 25

MAGAZINE

23
LA LIBERTÉ
MARDI 30 JANVIER 2024

Dans le canton, des instituts de beauté proposent des injections frauduleuses. Notre enquête

Lèvres pulpeuses, mais illégales

« CLAIRE PASQUIER

Société » «Bonjour, est-ce un médecin qui effectue les injections d'acide hyaluronique dans votre institut?» On se fait passer pour une cliente pour en avoir le cœur net. Sur le site internet de ce salon de beauté du sud du canton, une dizaine de soins aux noms anglophones plus ou moins nébuleux sont proposés. «Chez nous, on fait de la médecine esthétique, j'ai suivi un module», annonce la patronne. «Il n'y a pas de médecin donc?» Pas de médecin pour contrôler l'injection d'acide hyaluronique afin de combler lèvres et rides. Pourtant, il est écrit sur le site du salon que «parfois, le médecin devra réaliser des tests de tolérance».

Autre pépite, du côté du canton de Neuchâtel, sur le site d'un salon proposant également des injections de Botox où il est vaguement fait mention d'un «chirurgien plasticien» au nom inconnu. Ceci pour brouiller les pistes? Car l'injection de toxine botulique demeurant plus de 30 jours dans le corps humain est bel et bien prohibée lorsqu'elle n'est pas effectuée par un médecin.



«Si l'on a connaissance que cela se fait, alors on deviendra actif»

Thomas Plattner

«Ces injections sont des actes médicaux. L'injection de la toxine botulique est réservée aux seuls médecins. Quant à l'acide hyaluronique, son injection peut également être effectuée par des professionnels diplômés en soins infirmiers au bénéfice d'une formation continue dans ce domaine et qui opèrent sous le contrôle direct et la responsabilité d'un médecin», rappelle Thomas Plattner, médecin cantonal à Fribourg. Toute autre personne qui s'en charge est dans la pratique illégale de la médecine. La seule exception concerne les gels d'acide hyaluroniques non réticulés, utilisés en technique de mésothérapie, informe l'Association des centres de médecine esthétique suisses.



Cette minorité d'esthéticiennes fraudueuses se démarque des cliniques spécialisées par des prix attractifs. Unsplash

Certaines esthéticiennes n'essaient même pas de faire croire à la présence d'un médecin dans leur enseigne. Dans le sud du canton de Fribourg toujours, l'une d'elles propose même 20% sur l'acide hyaluronique en vue de la Saint-Valentin sur sa page Instagram – page entièrement dédiée aux lèvres très pulpeuses de ses clientes ayant succombé à la mode des *russian lips*. D'autres, comme ce salon de la Broye vaudoise, surfent sur des pratiques plus opaques comme l'usage du Hyaluron Pen, stylo injecteur sans aiguille (par ailleurs interdit en France depuis 2021).

Cette minorité d'esthéticiennes fraudueuses se démarque des cliniques spécialisées par des prix attractifs. L'une d'elles propose 1 ml d'acide hyaluronique pour 290 francs (par Twint ou cash uniquement). Une autre casse encore plus les prix: 180 francs pour 1 ml. Les premières offres des cliniques spécialisées commencent, elles, à 400 francs. La doctoresse Patricia Delarive, CEO du groupe Matignon, et ses équipes ont vu passer entre leurs mains de nombreuses patientes déçues. «Au début, on offrait le rattrapage, mais on le facture désormais tellement c'est devenu fréquent.»

Comment se fait-il que de telles entorses à la loi puissent être possibles? Dans le canton de Fribourg comme ailleurs, le

Service du médecin cantonal ne recherche pas activement des salons qui opéreraient dans l'illégalité parce que les esthéticiennes ne sont pas initialement censées prodiguer des soins médicaux. «Si l'on a connaissance que cela se fait, alors on deviendra actif», assure Thomas Plattner.

En plus des offres de non-médecins, «les entreprises poussent littéralement comme des champignons avec des médecins étrangers nombreux, parfois présents en tant qu'invités», partage l'Association suisse d'esthétique, faitière des esthéticiennes. En outre, il n'existe mal-

heureusement aucune spécialisation en Suisse pour la médecine esthétique, pointe Alexandre Dumont, directeur de la clinique Evolys, à Villars-sur-Glâne. Et d'insister: «Il est donc important de vérifier que le médecin soit au bénéfice d'une autorisation de pratiquer et qu'il dispose des formations et de l'expérience nécessaires pour réaliser le traitement envisagé.»

Risques sanitaires

Dans le canton de Vaud, le Département de la santé et de l'action sociale a communiqué sur les dangers de ces injections en 2022 déjà: «Les risques vont de

l'infection à l'hospitalisation, en passant par des cicatrices ou des séquelles physiques telles que nécroses cutanées, déformation des zones injectées, asymétrie, voire amputation.» Paraissant inoffensives et surtout très accessibles grâce à leur visibilité sur les réseaux sociaux, ces interventions «demandent une très bonne connaissance de l'anatomie humaine, et les produits utilisés peuvent mettre la santé en danger s'ils sont contrefaits ou ne sont pas utilisés correctement», rappelle encore le département vaudois.

Dans le canton de Fribourg, trois interdictions de pratique

ont été prononcées ces quatre dernières années, indique Claudia Lauper, secrétaire générale de la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS). Interdits de pratiquer ces gestes, les instituts peuvent en revanche continuer d'exercer leur activité. Et en cas de non-respect de l'interdiction? «Il y aurait une dénonciation au Ministère public», pointe-t-elle. «Le comportement décrit pourrait ainsi tomber sous le coup de la loi cantonale sur la santé, qui est une contravention punie d'une amende, éventuellement être constitutif d'un délit à la loi fédérale sur les produits thérapeutiques, qui sanctionnerait le contrevenant d'une peine pécuniaire», avance Raphaël Brenta, greffier-chef au Ministère public, tout en insistant sur le caractère théorique de sa réponse.

Et bientôt le laser

Cette année, les différents services du médecin cantonal auront certainement du pain sur la planche: outre les injections illégales, une ordonnance fédérale en vigueur dès le 1^{er} juin exigera que les traitements au moyen de laser ou de lumière pulsée nécessitent une attestation de compétences de l'opérateur. Cela concerne le traitement des rides, cicatrices, couperose, cellulite, mais aussi l'épilation définitive ou le détatouage. »

VITESSE DE CROISIÈRE POST-COVID POUR LE SECTEUR

Le volume d'activités en chirurgie et médecine esthétique ne cesse d'augmenter en Suisse et ailleurs. Le groupe Matignon observe de près cet engouement: «Depuis vingt ans, notre marché a été multiplié par 20 et la croissance globale est de 10% par an, 30% pour notre clinique de Fribourg qui a ouvert il y a trois ans», souligne Patricia Delarive, CEO du groupe présent dans dix cliniques en Suisse romande ainsi que dans six capsules dans des magasins Manor.

Dans le canton, Evolys, acteur historique à Villars-sur-Glâne, s'est agrandi en 2022 en s'associant avec d'autres dermatologues à Martigny et à Yverdon: «Nous avons acquis la stature de groupe», se réjouit le directeur, Alexandre Dumont. Spécialisée dans le laser, Laseo, à Bulle, observe aussi une forte demande: «Depuis l'ouverture il y a trois ans,

nous avons doublé la taille de nos locaux», indique Sylvia Colella.

Après un gros bond postpandémie, le secteur continue de croître, mais moins vite depuis environ un an. «Cette impression générale est confirmée par les discussions que nous avons avec nos confrères», constate Alexandre Dumont. Et Patricia Delarive de relever: «L'année 2021 avait quelque chose de *fake* (faux, ndlr).» Elle rappelle que la demande s'est exacerbée parce que la clientèle avait dépensé moins pour les sorties et voyages, avait passé beaucoup de temps face caméra en visioconférence, et donc avait le budget pour s'offrir des interventions. «L'inflation joue certainement aussi un rôle dans ce phénomène. Les gens se sentent moins rassurés par rapport à leur avenir», estime Alexandre Dumont. CP